



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 6 avril 2018

**OBJET** **CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE**

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Mesdames, Messieurs,**

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 12 avril 2018 à 18H00  
Salle des fêtes - MANTHELAN**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2018,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Déploiement du Très Haut Débit - Etat d'avancement, avec le Président du SMO Val de Loire Numérique,
- Révision et création d'autorisations de programme / crédits de paiement,
- Vote des budgets primitifs 2018,
- Vote des taux d'imposition,
- Dotation de Solidarité Communautaire pour les communes de l'ex-CCLD en 2018,
- Avis sur le budget de l'Office de Tourisme - Attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme,
- Attribution d'une subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- Attribution du marché du SCOT,
- Révision des statuts du SAVI et désignation d'un délégué complémentaire,
- Avis sur le Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public d'Indre-et-Loire,
- Lancement de la mission d'accompagnement à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Hénault

Communauté de Communes  
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté  
37600 Loches  
Tél. : 02 47 91 19 20  
accueil@lochessudtouraine.com

[www.lochessudtouraine.com](http://www.lochessudtouraine.com)